

A lbert Lucas et la SEPNB : une image à travers *Penn ar Bed*

Anne DONVAL

En feuilletant la collection de *Penn ar Bed*, c'est l'histoire de la SEPNB que l'on retrace. Il y a les débuts où s'entremêlent l'enthousiasme et la passion des «pères fondateurs». C'est aussi la volonté d'indépendance, l'exigence de rigueur, la créativité, ces idées qu'Albert Lucas a toujours appliquées et défendues.

Souvenez-vous, c'était en 1983, une année de fête pour la SEPNB qui célébrait ses 25 années d'existence. Pour fêter dignement cet anniversaire, l'assemblée générale avait investi le Palais des congrès au centre de Lorient. Dans ce lieu plus habitué à voir flotter les drapeaux et oriflammes des sponsors des grandes courses à la voile, on a pu, le temps d'un week-end, faire le point sur l'état de la protection de la nature en Bretagne, mesurer, au fil des expositions et des débats, les vents porteurs qui l'avaient poussée et les tempêtes qui l'avaient parfois méchamment secouée. Dans la vitrine des productions SEPNBistes, le «*Penn ar Bed* nouveau» trônait en bonne place, faisant bonne figure dans sa jaquette bleue, sa maquette rénovée et son papier recyclé.

Trente ans d'action

Au fil des pages, on retrouvait dans ce numéro anniversaire des témoignages multiples apportés par des piliers de l'association. On pouvait se réjouir du réseau de réserves qui avaient fleuri le long du littoral breton, de la multiplication des sections locales qui étendaient leur trame sur l'ensemble de la région. Mais on pouvait cependant regretter le faible nombre d'adhérents et déplorer les dégradations de l'environnement toujours nombreuses. Parmi les auteurs Albert Lucas, l'un des membres fondateurs, racontait l'histoire de ces 25 ans consacrés à découvrir puis

à protéger les richesses armoricaines. Dans cet article, il définissait sa conception de la SEPNB : «*Une association pour la protection de la nature, mais pas une société savante de sciences naturelles, une association pour la protection de la nature, mais pas un groupement de défense d'intérêts particuliers, une association acceptant la collaboration (à titre bénévole ou sur contrat) avec les services publics, mais jamais soumise au pouvoir*



A. Le Mercier

Quelques numéros de *Penn ar Bed*...

politique ou administratif, une association ouverte à tous, sans exclusive, mais exigeant beaucoup de ses membres et dirigeants car la tâche est rude». Dans sa conclusion, celui qui avait toujours eu un rôle de novateur affirmait : «Héritière d'une action entamée il y a 30 ans, la SEPNE âgée de 25 ans a conservé l'allure d'une adolescente : passionnée, insoumise, fougueuse, intransigente... elle ne s'est jamais assoupie. Créée par des jeunes, elle est encore dirigée par des jeunes. De ce renouvellement provient sa force, son activité, sa créativité.»

R. P. Bolan



Ouessant, un rendez-vous annuel

Tout avait commencé en 1953 avec le cercle des naturalistes du Finistère qu'Albert Lucas, alors jeune professeur au lycée de Quimper, animait avec Michel-Hervé Julien et quelques collègues. C'était l'époque où l'étude de la nature était encore perçue comme un domaine réservé à des personnages savants où celui d'amateurs éclairés animés par une collectionniste aigüe. Créé à l'image du cercle d'études géographiques, le cercle des naturalistes du Finistère se proposait de réunir les enseignants de sciences naturelles du département et de

Devant le centre ornithologique d'Ouessant bâti sur l'emplacement de la maison de M.H. Julien, un visiteur américain : le héron bleu.

s'ouvrir à tous les naturalistes animés d'un goût commun des sciences de la nature. Déjà, les germes d'une évolution éducative perçaient dans le programme de la société savante défini dans le premier numéro de *Penn ar Bed* paru en 1953. L'impulsion était donnée et les départs d'Albert Lucas pour Toulouse et de Michel-Hervé Julien nommé au Muséum n'entravent pas la publication de la revue ni les activités du cercle.

A. Lucas



Ouessant, Août 1955. Adossé à un «gwasked» (abri à moutons) de pierres sèches, Michel-Hervé Julien.

Les deux exilés poursuivent leurs actions naturalistes en Bretagne et les camps de baguage d'Ouessant sont mis en place dès l'été 1954. Inventés par Michel-Hervé Julien qui depuis 10 ans déjà étudiait l'avifaune migratrice à la pointe de Bretagne, le premier camp fut initié sous les bannières respectives du CRMMO (Centre de recherche sur les migrations des mammifères et des oiseaux) et le cercle des naturalistes du Finistère. Ce rendez-vous estival des ornithologues devint très rapidement plus éclectique, et nombreux sont les naturalistes de toute la France à y avoir fait leurs classes. Les listes d'oiseaux bagués s'allongent chaque année dans les bilans qu'Albert Lucas publie dans *Penn ar bed*. Il en profite pour regretter la brièveté de la période d'activité sur l'île et, dès 1957, souligne la situation privilégiée d'Ouessant et l'intérêt d'y implanter une station permanente de baguage. En septembre 1958, une station rudimentaire est installée dans une pièce disposant d'une bibliothèque et du matériel de baguage, le minimum pour la survie d'un «ornithobagueur» sur une île océanique.

1957, naissance de la SEPNB

Nul doute que les longs moments passés à attendre les passages des migrateurs attirés par les feux du Creac'h, à guetter la discrète visite d'un phoque dans la baie de Kadoran ont été propices à des discussions et des échanges entre les participants d'origines diverses, venus de France et d'Europe du nord. Dans ce creuset, les idées de protection de nature commencent à émerger et se concrétisent dans notre région dès 1957 avec la création de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne avec Michel-Hervé Julien comme secrétaire trésorier et M. Gautier comme président.

Dans le numéro 11 de *Penn ar Bed* les dégâts déjà causés par une centaine d'années de développement industriel ainsi que les risques à venir sont dénoncés par M. H. Julien :

- Destruction des milieux naturels, rupture des équilibres écologiques
- Problèmes de pollution chimique
- Importation d'espèces
- Pollution de l'air
- Risques nucléaires

Le domaine des actions à mener est lui aussi clairement identifié

- Dresser un inventaire des richesses naturelles

- Obtenir le classement de certaines zones en réserves botaniques et zoologiques
- Développer les actions éducatives vers le grand public, les sociétés de chasse et les pouvoirs publics

Il est sans doute nécessaire de se replonger dans le contexte de l'époque pour mesurer le côté novateur de ces propos. Contrairement aux pays anglo-saxons où les naturalistes ont très tôt su faire passer leurs idées dans l'opinion publique, en France la protection de la nature en est à ses balbutiements. Quelques grands sites nationaux ont bien sûr été classés comme les Sept-Îles dès 1913, le parc de l'Oisans en 1914, la Camargue en 1927, mais il faudra attendre 1960 pour voir apparaître la loi sur la création des parcs nationaux, 1967 pour la création des parcs régionaux et 1976 pour la loi sur la protection de la nature.

En Bretagne, la SEPNB lance le «fonds pour la protection de la nature en Bretagne» à la fin de 1957. Ces fonds permettent la mise en réserve en 1958 d'une fraction du littoral du Cap Sizun abritant des colonies d'oiseaux de mer, puis celle de l'îlot de Méaban et bien d'autres pour arriver à une quarantaine de réserves à l'heure actuelle.

L'inventaire des milieux naturels et des richesses biologiques se poursuit dont les pages de *Penn ar bed* se font l'écho chaque trimestre. Dans un fascicule consacré aux talus, Albert Lucas évoque «la richesse de ces milieux et demande d'éviter des destructions irréversibles commises au nom d'une rentabilité aux normes éphémères.»

Vigilance

En 1966, à la mort de Michel-Hervé Julien, Albert Lucas devient président de l'association, le siège est transféré à Brest dans les locaux de la toute nouvelle université (collège scientifique universitaire) où il a été nommé assistant.

Le 10 avril 1967, la Bretagne se réveille sous le choc de la première marée noire. Une page de la protection de la nature se tourne. Par télévision et journaux interposés, le monde assiste en direct à la première catastrophe écologique des temps modernes qui recouvre de mazout des centaines de kilomètres de côtes britanniques et bretonnes. Mobilisation générale à la SEPNB, création des premières cliniques pour oiseaux mazoutés...

Quelques mois plus tard, après la retombée des feux de l'actualité Albert Lucas, dans l'éditorial de *Penn ar Bed* consacré aux pollutions marines, analyse les événements passés et surtout dénonce le scandale de la mer poubelle, c'est-à-dire *«cette pollution insidieuse et permanente des océans, plus grave parce qu'elle est cachée et commise en toute connaissance de cause. Le temps d'une rupture d'équilibre est arrivé et il est temps de prendre des mesures de sauvegarde sur le plan international»*.

Vigilance permanente, rigueur dans la connaissance et les arguments, telle est la ligne de conduite qu'Albert Lucas s'efforce de privilégier tout au long de ces années d'activité à la SEPNB.

Vers les études d'impacts

Passe mai 1968 où l'on a peu parlé de nature. C'est pourtant dans cette période que l'on voit émerger en France des mouvements socio-politiques qui intègrent dans leurs revendications des problèmes de protection de l'environnement. Dans ce contexte de grand bouillonnement culturel, Albert Lucas se méfie de l'exploitation passionnelle des événements et toujours s'attache à conserver une grande rigueur dans les actions de protection de la nature. Il donne à cette époque une déontologie de la lutte contre les pollutions en dénonçant tant les tricheries du côté des pollueurs que les exagérations de certains comités de défense qui fleurissent dans la vague contestataire des années 70. *«Il est nécessaire avant tout projet d'établir un diagnostic écologique, d'évaluer les risques*

et de dresser un schéma des conséquences». Ce sont là les prémices, bien avant la loi sur la protection de la nature, des futures études d'impacts. Dans le même souci de rigueur, il propose en 1973 une échelle de cotation des milieux naturels afin de fournir des outils universels et précis pour les décideurs et technocrates de l'aménagement.

Dans le même esprit, il élargit la réflexion sur la gestion des milieux naturels et dans le cadre du projet d'implantation d'un terminal pétrolier et d'une raffinerie en rade de Brest il demande dès 1973 la mise en place d'un schéma d'aménagement intégrant les paramètres écologiques et économiques. C'est en 1980 que sera publié le SAUM (Schéma d'aménagement et d'utilisation de la mer), résultat d'une étude de trois ans sur la rade de Brest.

De la réflexion à l'action : le bureau d'études

A la suite des réflexions sur la nécessité de diagnostic écologique, la SEPNB se dote, dès 1970 d'un bureau d'études animé par Albert Lucas. Les objectifs sont la réalisation d'études préliminaires d'écologie, précurseurs des études d'impact qui seront institutionnalisées en 1977. En effet, face à l'évolution de la perception de l'environnement, on assiste de la part des services publics à une demande croissante d'expertise scientifique, la protection de la nature devient une préoccupation qui «se doit» d'être intégrée dans tout projet d'aménagement du territoire. Le bureau d'études fonctionnera pendant 12 ans et comptera jusqu'à six «permanents», il fera l'objet de



**Récolte
des oiseaux
mazoutés
par le pétrole
de l'Amoco
Cadiz en 1978.**

F. Laduré

« **D**epuis toujours, nous avons considéré qu'il était essentiel de faire des études sur les milieux naturels de façon à pouvoir entreprendre leur protection. J'ai l'habitude de dire qu'on ne défend bien que ce que l'on connaît bien.

Cette attitude n'est évidemment pas une obligation. Maintes associations n'ont aucune idée précise de la valeur scientifique des sites qu'elles veulent sauvegarder et pourtant elles les défendent efficacement lorsqu'elles emploient des moyens qui impressionnent les antagonistes. Lorsque les arguments rationnels sont vains, seule l'action est payante. Je l'ai déjà écrit ici, et je rappellerai que notre attitude vis-à-vis de l'opération irrationnelle de Port-la-Forêt a été sans équivoque.

Toutefois, il existe des cas où les administrations responsables (Affaires culturelles, Environnement, Equipement, Affaires maritimes, etc...) cherchent des solutions logiques et équitables en vue de l'inévitable aménagement de notre pays, notamment sur le littoral. D'où les études préliminaires d'écologie. En quelques années, le niveau de ces études s'est considérablement élevé. On commence à savoir définir l'intérêt d'un milieu naturel, et à pouvoir prédire son évolution en fonction des aménagements projetés. Le bureau d'études de la SEPNB a acquis une certaine maîtrise pour ce genre

de travaux en Bretagne, d'où actuellement, un nombre de contrats relativement important.

Les organismes qui s'adressent à la SEPNB n'ignorent pas que l'association lutte sans compromission pour la protection de la nature. En aucun cas nous ne sommes contraints au silence, pour avoir participé à une étude préliminaire. La clause de «propriété de l'étude» que se réserve toujours l'organisme contractant est normale : c'est lui qui a financé, c'est lui qui dispose du document. Il ne s'agit pas pour autant d'un secret. Ce que nous savons de l'écologie, nous pouvons toujours l'utiliser d'une autre façon. Par contre, il est des cas où nous nous abstenons, par honnêteté, de divulguer des dispositions administratives imminentes dont nous avons connaissance.

Cette collaboration avec des agents de l'Administration, soucieux de protection des sites ou d'aménagements équilibrés nous semble très fructueuse. Les dispositions légales, souvent rapides, qui sont prises en fonction des études permettent de mettre fin à des ambitions démesurées ou dangereuses. Mais ces actions préventives évitent que ne se pose un problème et qu'une crise n'éclate. Voilà pourquoi on n'en parle pas».

Albert Lucas

nombreux débats sur les objectifs, sur l'opportunité de participer à certaines études d'impact et sera aussi à l'origine d'une des plus graves crises vécues par l'association.

Les déclarations d'Albert Lucas, dans le numéro 78 de *Penn ar Bed*, et le bilan qu'il présente après quatre années de fonctionnement méritent d'être rappelées (voir encadré ci-dessus).

Retour aux sources

En 1973, Albert Lucas se retire de la présidence de la SEPNB mais reste très présent comme directeur de *Penn ar Bed* et comme responsable du bureau d'études. La SEPNB est alors forte de 5 000 adhérents venus d'horizons variés, avec autant de sensibilités différentes qui attisent les débats et les polémiques sur la conduite à tenir. Ces crises sont exacerbées dans le contexte de la mise en place du plan de développement nucléaire français.

Oxygène, nouvelle revue de la SEPNB voit le jour pour répondre aux attentes de ceux qui souhaitent un engagement plus direct de l'association. L'aventure débute en 1979 sous la direction d'Albert Lucas responsable des publications de l'association et durera près de six ans avec Yves le Gal qui a pris le relais à la tête de la revue dès 1980.

En 1983, après une trentaine d'années de militantisme, Albert Lucas peut sans doute être satisfait du chemin parcouru et la plus récente des réalisations initiée par la SEPNB lui va sans doute droit au cœur. A Ouessant le centre d'études du milieu, projet retardé tant de fois, va enfin aboutir, concrétisant ainsi un rêve vieux de trente années. Mais déjà en 1976, le conservatoire botanique avait posé ses premières serres dans le vallon du Stangalard à Brest. Lui qui se définissait comme botaniste dans l'âme se passionna pour cette réalisation qui associait la réhabilitation d'un site dégradé et la sauvegarde de plantes menacées. Il continua d'ailleurs

de participer à la gestion de cet organisme jusqu'en 1995, mais se gardait des moments de bonheur à s'occuper de ses cistes, pour lesquelles il avait une passion de collectionneur. ■

Articles d'Albert Lucas parus dans *Penn ar Bed*

Richesses biologiques du Finistère, 1953, Penn ar Bed 1.

L'écrevisse. 1954, Penn ar Bed 2.

L'excursion botanique en forêt du Cranou. 1954, Penn ar Bed 3.

Intérêt biologique des gastropodes d'eau douce du Sud-Finistère. 1956, Penn ar Bed 7.

Les camps d'Ouessant en 1955 et 1956. 1957, Penn ar Bed 9.

Les camps d'Ouessant en 1957. 1957, Penn ar Bed 12.

Visite des parcs à Huîtres de Tibidy. 1958, Penn ar Bed 13.

Les camps d'Ouessant de 1955 à 1958. 1958, Penn ar Bed 15.

Les paludestines, envahisseurs énigmatiques. 1959, Penn ar Bed 16.

Les captures de phoques en Bretagne. 1960, Penn ar Bed 21.

Le marquage des animaux en Brière et à Ouessant. 1962, Penn ar Bed 30.

Les conséquences du froid sur la faune dans le Massif Armoricain (Hiver 62-63). 1963, Penn ar Bed 32.

Progression du rat musqué dans les Côtes-du-Nord. 1964, Penn ar Bed 36.

Les talus, milieux biologiques. 1965, Penn ar Bed 41.

Michel-Hervé Julien et la SEPNEB, Penn ar Bed 47.

Les mollusques des dunes de Bretagne. 1969, Penn ar Bed 57.

La baie d'Audierne, milieu naturel. 1969, Penn ar Bed 59.

Les réserves naturelles de Bretagne, éléments d'une politique de l'environnement. 1970, Penn ar Bed 61.

Nouvelles de la protection de la nature. 1971, Penn ar Bed 67.

Les mollusques aquatiques de la Brière et des eaux environnantes. 1972, Penn ar Bed 71.

Etudes sur l'implantation d'une raffinerie de pétrole dans la région brestoise. 1973, Penn ar Bed 72.

Un hiver doux en Bretagne : activité de quelques insectes. 1973, Penn ar Bed 72.

Une échelle de cotation des milieux naturels. 1973, Penn ar Bed 72.

L'utilisation du littoral maritime. 1973, Penn ar Bed 73.

Déontologie de la lutte contre les pollutions. 1973, Penn ar Bed 75.

La rade de Brest : principe et limites d'une mise en valeur par l'aquaculture. 1974, Penn ar Bed 77.

Les nuisances provoquées par des activités pétrolières offshore. 1975, Penn ar Bed 80.

Destruction ou utilisation des lagunes côtières. 1976, Penn ar Bed 86.

Historique pour le futur. 1983, Penn ar Bed 112.

Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne (Analyse d'ouvrage). 1984, Penn ar Bed 115.

Articles en collaboration

La protection des oiseaux en Bretagne. 1957, Penn ar Bed 11. Julien M.H., Marsille L., Rapine, Feray C., Lucas A.

La réserve naturelle du Cap Fréhel. 1970, Penn ar Bed 61. Lucas A., Chauris L., Dizerbo A.H.

La réserve naturelle du Cap-Sizun. 1970, Penn ar Bed 61. Lucas A., Julien M.H., Dizerbo A.H.



R. P. Bolan

**Etude des milieux humides :
une sortie aux étangs de Trévignon.**